



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-38138>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-38138**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : EPA ECOVALLEE PLAINE DU VAR

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Logement et équipements collectifs

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Accord-cadre mono attributaire de maîtrise d'oeuvre des infrastructures relatif aux aménagements de requalification de voiries du chemin Allo Centre-bourg et de la RM2209 au droit du projet, et missions de maîtrise d'oeuvre annexes, sur la ZAC le Hameau de la Baronne.

**Description** : La consultation concerne une mission de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation des travaux de requalification de voiries du chemin Marcellin Allo dans le centre bourg et de la RM2209 ainsi que l'aménagement de la place de La Baronne en bordure de la RM2209. La mission de maîtrise d'oeuvre du présent accord-cadre vise à requalifier des espaces publics et d'en assurer la réalisation. Il a pour objet la réalisation des missions suivantes : -L'Avant-projet (AVP), sur la base des études préliminaires réalisées par la maîtrise d'oeuvre urbaine de la ZAC ; - L'étude projet (PRO) ; -L'assistance pour la passation de contrat (ACT) ; -La mission VISA (VISA) ; -La direction de l'exécution des travaux (DET / EXE) (y compris mission cellule synthèse) ; - L'assistance aux opérations de Réception (AOR) ; -L'Ordonnancement Pilotage et Coordination (OPC), ainsi que des missions de maîtrise d'oeuvre annexes (comme la réalisation d'étude d'intégration urbaine, des réunions ou des missions supplémentaires éventuelles). L'accord-cadre est composite, c'est-à-dire qu'il comporte une partie réalisée en " marché ordinaire " s'agissant des prestations de maîtrise d'oeuvre des infrastructures (dont les éléments de mission sont décrits ci-dessus, et une partie réalisée en accord-cadre à bons de commande s'agissant des prestations de maîtrise d'oeuvre annexes. Cette partie à bons de commande est encadrée par un montant maximum de 100 000 euros HT, sur sa durée totale (toutes reconductions comprises). L'estimation de la partie "marché ordinaire" est de 135 720 euros HT. L'estimation de la partie "accord-cadre à bons de commande " est de 45 000 euros HT. L'estimation totale de l'accord-cadre est ainsi de 180 720 euros HT. L'accord-cadre comporte une tranche ferme et deux tranches optionnelles.

**Identifiant de la procédure** : c6ee9c0d-89d9-4571-b578-0d7a92f0df36

**Identifiant interne** : AOO MOE infrastructures HLB

**Type de procédure** : Ouverte

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 71400000 Services d'urbanisme et d'architecture paysagère

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 180,720 EUR

#### 2.1.4 Informations générales

**Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)**

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre** : Accord-cadre mono attributaire de maîtrise d'oeuvre des infrastructures relatif aux aménagements de requalification de voiries du chemin Allo Centre-bourg et de la RM2209 au droit du projet et missions de maîtrise d'oeuvre annexes, sur la ZAC le Hameau de la Baronne.

**Description** : La consultation est passée sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire, ayant pour objet une mission de maîtrise d'oeuvre des infrastructures concernant la réalisation des travaux de requalification de voiries du chemin Marcellin Allo dans le centre bourg et de la RM2209 ainsi que l'aménagement de la place de La Baronne en bordure de la RM2209. Ces aménagements interviennent dans le cadre de la Convention de Maîtrise d'Ouvrage Unique (COMOU) signée entre la Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA) et l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) dans la ZAC Le Hameau de La Baronne, située à La Gaude. L'accord-cadre prévoit une tranche ferme et deux tranches optionnelles, définies dans le CCAP et dans la partie 5.1.6 du présent avis.

**Identifiant interne** : MOE infrastructures HLB

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** ZAC le Hameau de la Baronne

**Ville :** La Gaude

**Code postal :** 06110

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Les prestations objet du présent marché seront à réaliser pour certaines à distance et pour d'autres dans les locaux de l'EPA ainsi que sur le lieu d'exécution des prestations, sur le territoire de la Commune de La Gaude.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 30/06/2024

**Durée :** 48 MONTH

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 2

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 180,720 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** L'accord-cadre prend effet à compter de la date de réception de la notification de l'accord-cadre par le titulaire. La durée de l'accord-cadre est de quarante huit (48) mois à compter de la date de notification. Il est reconductible deux fois deux ans, soit un maximum de quatre vingt seize (96) mois, toute reconduction comprise. La reconduction est expresse. Il est précisé que la date de début indiqué ci-dessus n'est pas contractuelle. La justification de la dérogation à la durée de 4 ans de l'accord-cadre (article L. 2125-1 1° du Code de la commande publique) est indiquée à l'art. 2.4 du règlement de consultation. L'accord-cadre comporte une tranche ferme, et deux tranches optionnelles, définies ci-après : Tranche ferme : Missions Avant-Projet (AVP) et Etudes projet (PRO) communes à la requalification du chemin Marcellin Allo et de la route RM2209 au droit du projet urbain et aménagement de la Place de La Baronne. Tranche optionnelle 1 : Maitrise d'oeuvre des infrastructures - Partie A : ACT/VISA/DET-EXE/AOR/OPC, pour la requalification Chemin Marcellin Allo. Tranche optionnelle 2 : Maitrise d'oeuvre des infrastructures - Partie A : ACT/VISA/DET-EXE/AOR/OPC, pour la requalification Route RM2209 au droit du projet urbain et aménagement de la Place de

La Baronne. Les conditions d'affermissement de ces tranches optionnelles sont indiquées à l'article 2.3 du CCAP.

### 5.1.9 Critères de sélection

#### Critère :

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** 1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

**Description :** -Une lettre de candidature, précisant l'identité du candidat (modèle recommandé : formulaire DC1 joint au dossier de consultation) : en cas de candidature en groupement, cette lettre est commune ; -En cas de sous-traitant, une déclaration de sous-traitance (modèle recommandé : formulaire DC4 joint au dossier de consultation) : les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature et le volume sous-traité doivent être précisés ; -Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (modèle recommandé : formulaire DC1 joint au dossier de consultation) ; -Lorsque l'immatriculation du candidat l'attributaire au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers est obligatoire ou lorsqu'il s'agit d'une profession réglementée, l'un des documents suivants : -un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis), -une carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers, -un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente ; -un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription. Précision : Les candidats veilleront à utiliser le cas échéant les dernières versions des formulaires DC1, DC2 et DC4 lesquelles sont disponibles au lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> et dans le présent dossier de consultation.

#### Critère :

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Capacité économique et financière

**Description :** -Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours de trois dernières années ; Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. En outre, une société créée récemment peut, pour justifier de ses capacités financières, demander que soient également prises en compte les capacités financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui existent entre elle et ces opérateurs (sous-traitant, filiale, société mère, entreprise tierce...). La société candidate doit alors justifier des capacités financières des opérateurs sur lesquels

elle compte s'appuyer, en produisant les mêmes renseignements ou documents que ceux exigés d'elle et apporter la preuve qu'elle en disposera pour toute l'exécution du marché. -La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; Au stade de la candidature, il est demandé au candidat de fournir l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile décennale pour ouvrage non soumis. Toutefois les candidats sont alertés sur le fait qu'en cours d'exécution, une attestation d'assurance responsabilité civile décennale pour ouvrage soumis pourra être demandée, en fonction de la nature de la prestation commandée.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** -Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, des éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Pour les entreprises dont la création est récente, et qui sont dans l'impossibilité objective de produire certains de ces renseignements, le pouvoir adjudicateur admet que celles-ci justifient de leurs références professionnelles par tout autre moyen. -Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; -L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle de l'accord-cadre. Le candidat devra à minima disposer des compétences listées à l'article 2.10 du présent règlement. Ces compétences doivent être justifiées au sein du candidat (qu'il s'agisse d'un candidat individuel ou en groupement) ou en sous-traitance.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix des prestations (pondération à 30%)

**Description :** Ce critère sera analysé au regard du montant total indiqué dans le DQE et du montant de la DPGF (total DQE + total DPGF). La note sera attribuée sur 100 selon la formule suivante : Note attribuée à ce critère =  $100 * (O / On)$  Dans laquelle : O = Prix de l'offre la moins disante On = Prix de l'offre à noter Cette note sur 100 points sera ensuite pondérée. Les notes pondérées seront arrondies au centième supérieur.

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Valeur technique et méthodologique (pondération à 70%)

**Description :** La note attribuée à ce critère sera calculée en trois temps : 1/ Pour chaque offre, une note initiale Ni sera calculée sur une base de 100 points, en

totalisant les notes obtenues pour chacun des sous-critères suivants : Sous-critère n°1 : Compréhension des enjeux (25 points): Le candidat proposera une analyse synthétique et personnelle des différents enjeux de l'opération, entre autres au niveau des contraintes urbaines actuelles et futures du site, ainsi qu'une identification des problématiques lui semblant pertinentes au regard de l'opération. L'EPA analysera la pertinence de cette analyse, devant permettre de démontrer que le candidat a bien identifié et compris les enjeux relatifs à la ZAC Le Hameau de La Baronne, ainsi que toute autre problématique pertinente que le candidat pourrait cerner, l'objectif étant d'évaluer la bonne compréhension des enjeux par le candidat. Sous-critère n°2 : La présentation de l'équipe dédiée à l'exécution des prestations de l'accord-cadre (25 points): Le candidat devra préciser pour chaque membre de l'équipe dédiée ses compétences et qualifications, son parcours (CV) ainsi que ses références similaires à celle de la présente consultation. Il devra également présenter une description de l'organisation instaurée au sein de l'équipe dédiée lui permettant de réaliser les prestations objet de l'accord-cadre en transversalité, et un organigramme détaillant le rôle tenu par chaque membre de l'équipe dédiée. Il devra décrire l'organisation de son équipe dédiée lui permettant d'instaurer un travail qualitatif en coactivité avec l'ensemble des différents acteurs présents sur l'opération (tels que la commune de la Gaude, l'EPA, le maître d'oeuvre urbain de la ZAC, les prestataires en charge d'autres études, etc.) L'EPA jugera si les moyens humains proposés par l'équipe dédiée, l'organisation interne proposée par l'équipe dédiée et l'instauration d'une coactivité globale entre tous les acteurs proposée par l'équipe dédiée, permettent de répondre à ses besoins et à ses attentes décrits dans le CCTP de l'accord-cadre, ces propositions devant permettre une exécution des prestations d'excellente qualité. Sous-critère n°3 : La méthodologie utilisée pour réaliser les prestations objets de l'accord-cadre (50 points): Le candidat devra proposer une note méthodologique, au regard des enjeux identifiés et de l'analyse du site, dans laquelle il proposera une synthèse de la compréhension de chaque mission demandée dans l'accord-cadre, ainsi que la méthodologie relative aux processus et outils envisagés pour permettre la bonne réalisation des travaux, dans les délais mentionnés au CCTP. Une proposition de calendrier détaillé pouvant inclure des optimisations, et le cas échéant, des points de blocages repérés par le candidat, sera à fournir à l'appui de cette note méthodologique. L'EPA jugera si la méthodologie de travail proposée par le candidat est cohérente avec les mentions du CCTP, et permettra de répondre à ses attentes qualitatives et dans les délais attendus, eu égard au calendrier proposé. 2/ Une fois que chaque offre aura été notée individuellement, parmi les notes Ni, sera identifiée la note la plus haute, nommée Nmax. 3/ La note de chaque offre sur le critère " valeur technique et méthodologique " sera calculée, selon la formule suivante : Note attribuée à ce critère =  $100 \cdot (Ni/Nmax)$  Dans laquelle : Ni = Note initiale de l'offre à noter Nmax = Plus haute note technique parmi les offres analysées Cette note sur 100 points sera ensuite pondérée. Les notes pondérées seront arrondies au centième supérieur.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://ecovallee-plaineduvar.e-marchespublics.com>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requête

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 30/04/2024 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 DAY

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 30/04/2024 à 15:00

**Lieu :** Siège de l'EPA Nice Ecovallée

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Un référé précontractuel peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (art. L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). Après la conclusion du contrat, il est possible d'exercer un référé contractuel dans les conditions prévues aux art. L.551-13 et suivants et R.551-7 et suivants du code de justice administrative et/ou un recours en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat en date du 4 avril 2014, "département du Tarn-Et-Garonne, n°358994. Un recours pour excès de pouvoir dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est possible dans le délai de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nice

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nice

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** EPA ECOVALLEE PLAINE DU VAR

**Numéro d'enregistrement** : 50885888300012

**Adresse postale** : 455 Promenade des Anglais

**Ville** : Nice

**Code postal** : 06205

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Mme Ramos Charlotte

**Adresse électronique** : marches@epa-plaineduvar.com

**Téléphone** : +33 493217108

**Adresse internet** : <https://www.ecovallee-plaineduvar.fr/>

**Profil de l'acheteur** : [https://ecovallee-plaineduvar.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_25559\\_1008370.html](https://ecovallee-plaineduvar.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_25559_1008370.html)

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Nice

**Numéro d'enregistrement** : 17060005000026

**Adresse postale** : 18 avenue des Fleurs, CS 61039

**Ville** : Nice

**Code postal** : 06050

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-nice@juradm.fr

**Téléphone** : +33489978600

**Adresse internet** : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Nice

**Numéro d'enregistrement** : 17060005000026

**Adresse postale** : 18 avenue des Fleurs, CS 61039

**Ville** : Nice

**Code postal** : 06050

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-nice@juradm.fr

**Téléphone :** +33489978600

**Adresse internet :** <http://nice.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** fa40ab9c-cfd1-4838-80dd-c63a5869ceb9 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 29/03/2024 à 18:30

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 29/03/2024